

revivez avec reliv.



occasion

Crise sanitaire d'aujourd'hui

- > Problèmes de santé épidémiques
- > Maladies évitables
- > Mauvaise qualité de vie



La majorité des dépenses en soins de santé est consacrée à des maladies évitables.*

* Source : Association canadienne de santé publique

Réalité financière d'aujourd'hui

- > Plus de 70 % des Canadiens vivent de salaire en salaire
- > Dette personnelle moyenne : + de 28 000 \$
- > Dette d'études moyenne en 2015 : + de 27 000 \$
- > Moins de 50 % des Canadiens prévoient prendre leur retraite à 65 ans

Êtes-vous entièrement
satisfait...



de vos finances?



de votre santé?



de votre vie?



ÊTES-VOUS PRÊT À
**FAIRE QUELQUE
CHOSE**
À CE SUJET?

LA VISION RELIV

Vous pouvez vivre mieux

- > Santé optimale
- > Liberté financière
- > Vie de rêve



Si vous savez ce que vous voulez et vous êtes persistant et enthousiaste, rien ne peut vous empêcher de réaliser vos rêves.

Robert L. Montgomery
Fondateur, président & PDG



Dr Theodore Kalogris
Créateur de la formule
originale Reliv Classic®

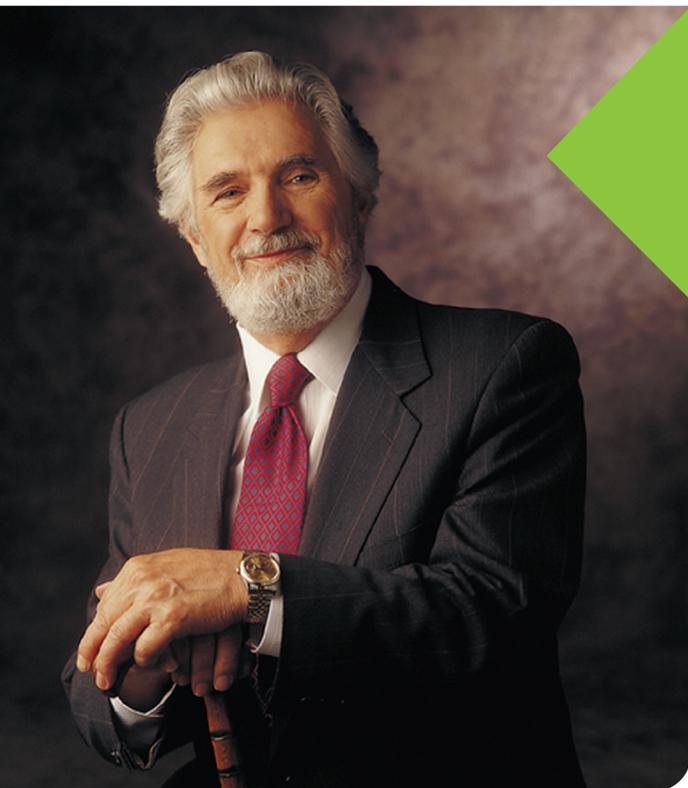
Axé sur un produit

Problème : Nous ne mangeons pas bien, et même lorsque nous le faisons...

*Un légume moyen d'aujourd'hui contient jusqu'à 40 % moins de minéraux qu'il y a 50 ans.**

Solution : Nutrition avec Reliv

* Source : American Society for Horticultural Science



Une société indépendante

25+ YEARS



Council for Responsible Nutrition®
The Science Behind the Supplements®

44,000+

Distributeurs
Reliv à travers
le monde

15 pays
d'opération

40,000+ gens nourris
quotidiennement
par le biais de la
fondation Reliv Kalogris

La différence Reliv

- > Biodisponibilité
- > Synergie
- > Nutrition optimale
- > Ingrédients de qualité garantis

**LA PLUS GRANDE DIFFÉRENCE :
RELIV, ÇA MARCHE!**



Fabrication et R&D gérés par
le propriétaire-exploitant



Science Reliv

- > 9 brevets de produits délivrés
- > Formules cliniquement prouvées
- > Pionniers en épigénétique nutritionnelle

Dr. Carl Hastings

Agent scientifique en chef classé
parmi les 10 premiers à l'ExecRank

Dr. Alfredo Galvez

Découvreur de la lunasine,
un peptide de soja



La gamme de produits Reliv fournit une nutrition essentielle pour tout le monde et des solutions ciblées à vos besoins individuels.

Lunasine : Nutrition à un niveau supérieur

Ce que c'est : Premier élément nutritif à travailler au niveau épigénétique pour promouvoir une santé optimale.

Comment ça fonctionne : Active les bons gènes et met les mauvais gènes hors fonction.

Ce que cela signifie : Vous pouvez prendre le contrôle de votre santé comme jamais auparavant!



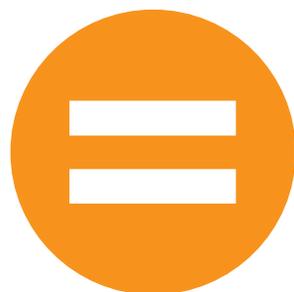
LunaRich® : Un super-aliment épigénétique

- > La plus concentrée et puissante source de lunasine bioactive
- > LunaRich amplifie les avantages de tous les produits Reliv
- > Seulement avec Reliv

**société bien
établie**



**science de
pointe**



**OCCASION
REMARQUABLE**

Marketing de réseau en plein essor!

- > Marchands de réseau à travers le monde : 99 millions
- > Recettes de vente au détail à travers le monde : 239 milliards \$
- > Recettes de vente au détail au Canada : 2.4 milliards \$

Le meilleur investissement que j'ai jamais fait.
Investisseur milliardaire
Warren Buffet
sur l'investissement dans une
société de marketing de réseau



*Les distributeurs d'abord est la conviction
fondamentale #1 de Reliv. Vous réussissez, nous réussissons
et nous célébrons ensemble — dans cet ordre.*
Président de Reliv
Ryan Montgomery



développent &
fabrication de
produits



centre de
service à la
clientèle



outils de
marketing
professionnels



réseau mondial
de distribution

En affaires pour vous-même, sans être laissé à vous-même

5 façons de faire de l'agent avec reliv



Bénéfices des détaillants



Bénéfices des grossistes



Commissions



Primes en argent & voyages



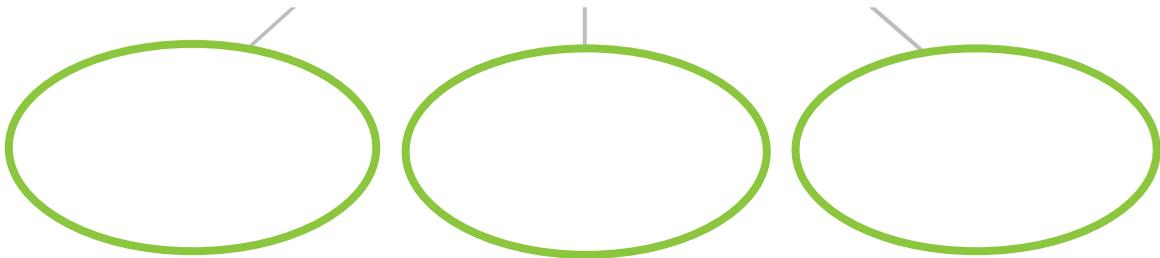
Programme des ambassadeurs



Bénéfices des détaillants : 10 % – 40 %



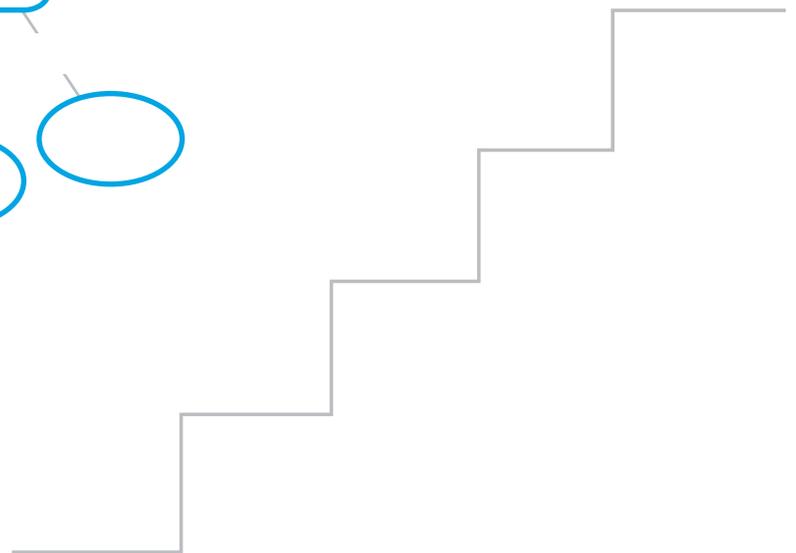
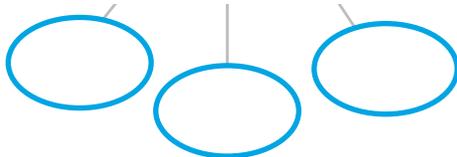
Vous vendez 100 \$ > Vous faites 10 \$ - 40 \$



Tout le monde est un client potentiel



Bénéfices des grossistes : 5 % – 30 %

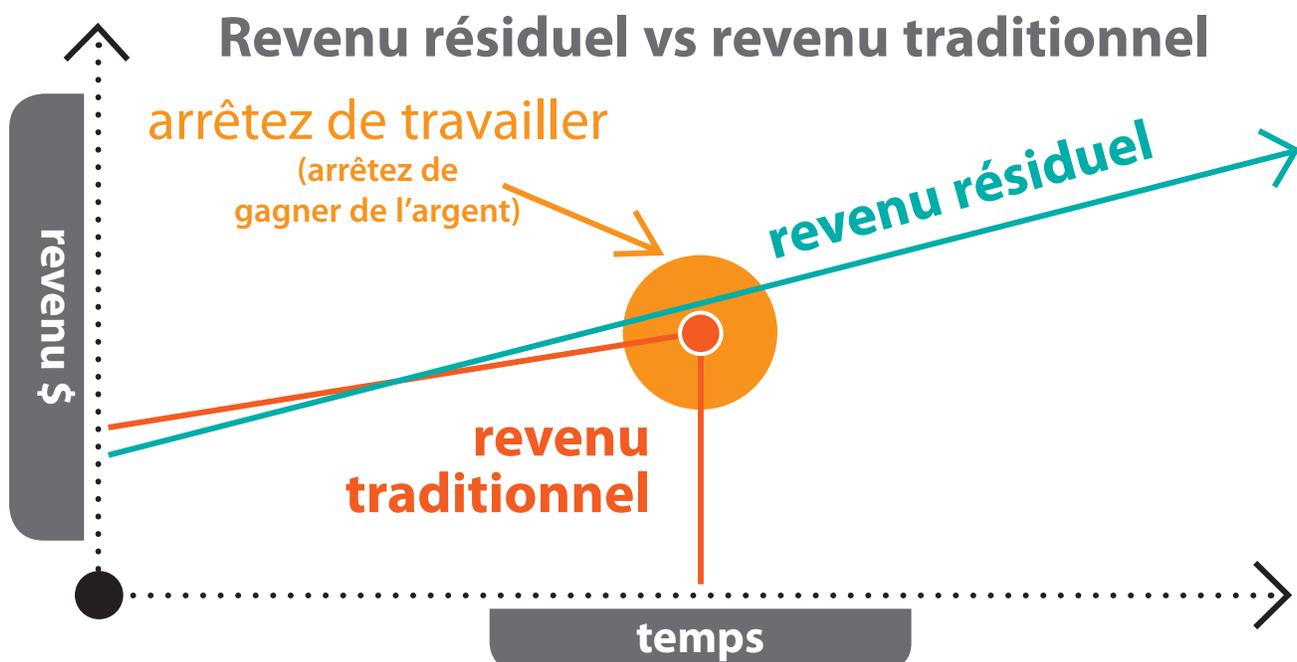


Le parrainage fait croître le volume, le volume fait croître le bénéfice

L'affilié principal débloque le revenu résiduel

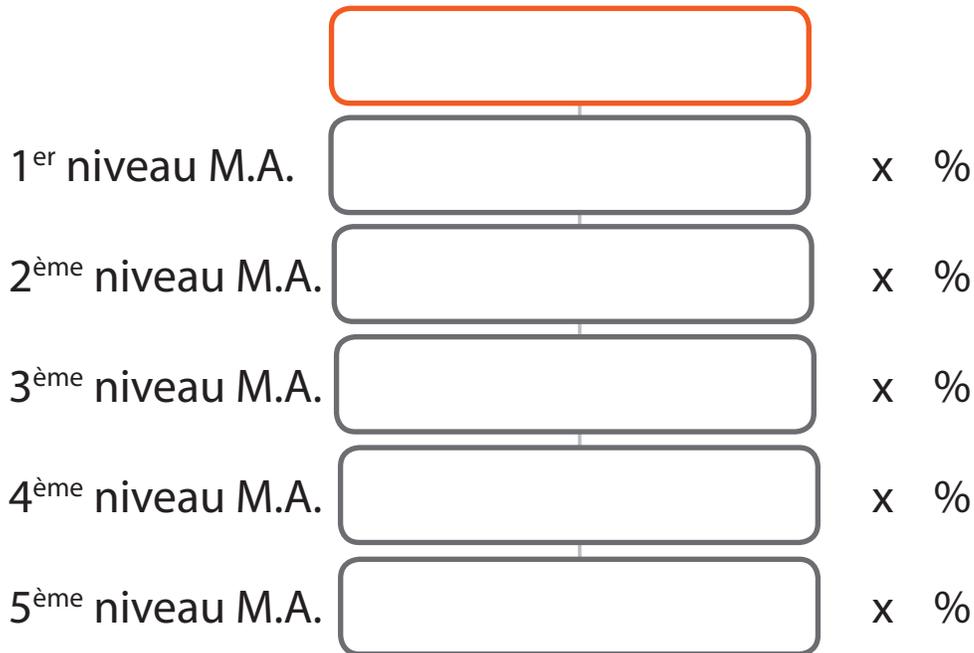
- > Les produits Reliv sont pour tout le monde
- > Les gens consomment les produits Reliv mois après mois
- > Vous êtes payé à chaque achat
- > Les gains s'accélèrent à mesure que croît votre entreprise
- > Commissions = potentiel illimité de revenu résiduel

Vous avez des factures résiduelles.
Pourquoi ne pas avoir un revenu résiduel?

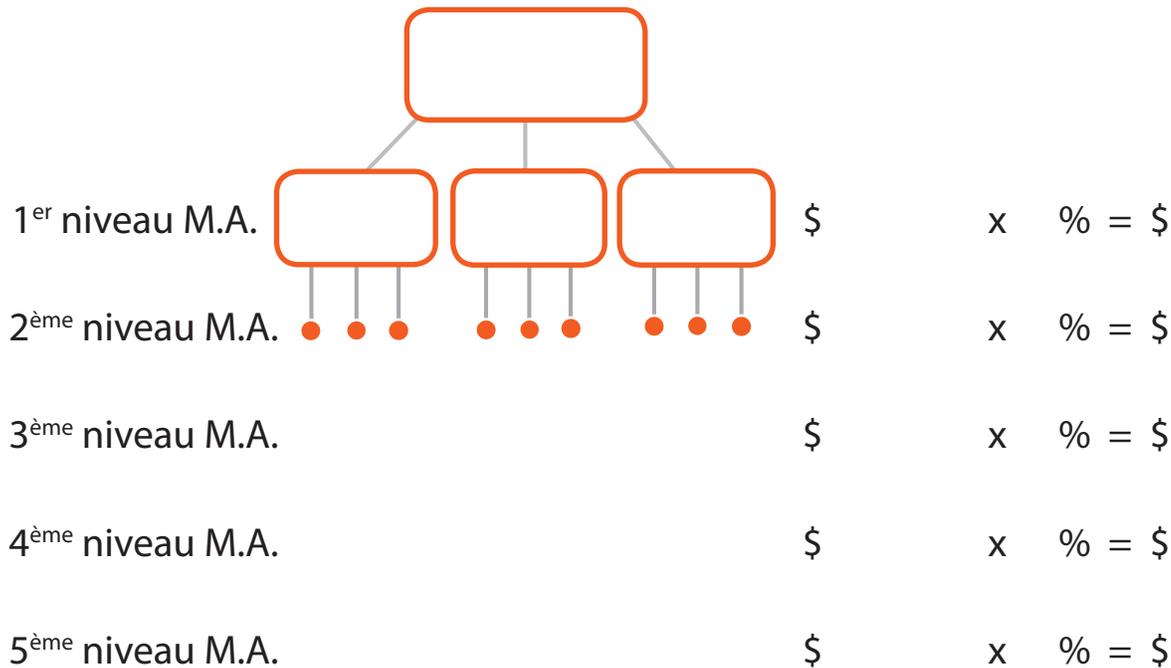




Commissions calculées à partir du volume des transactions



Commissions : Puissance de multiplication



Revenu total \$



Primes en argent & voyages

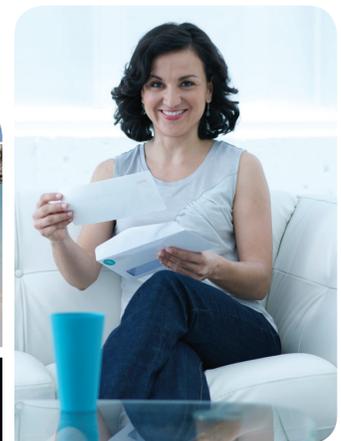


Star Director Bonus



Programme des ambassadeurs

Reconnaissance du voyage
Primes en argent



VOUS ÊTES PAYÉ À AIDER LES AUTRES

Vivez mieux — dès aujourd'hui!

- > Affilié principal
- > Distributeur
- > Consommateur

restez connecté !



FORMULAIRE DE DEMANDE POUR DISTRIBUTEUR CANADIEN



LE FORMULAIRE DE DEMANDE DANS SON ENTIER DOIT ÊTRE REMPLI, SIGNÉ, DATÉ ET IMMÉDIATEMENT EXPÉDIÉ À :

Reliv Canada Company, P.O. Box 405, Chesterfield, MO 63006-0405 www.reliv.com

Téléphone : 800.735.4887 Télécopieur : 636.537.9753, de 8 h à 18 h HNC, du lundi au vendredi, et de 8 h à 14 h HNC le samedi.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR Tous les champs sont requis

Demandeur principal Avez-vous déjà été un distributeur de Reliv auparavant? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non							
Numéro d'assurance sociale :		Nom de famille		Prénom	Initiale	Date de naissance / /	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Co-demandeur Avez-vous déjà été un distributeur de Reliv auparavant? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non							
Numéro d'assurance sociale :		Nom de famille		Prénom	Initiale	Date de naissance / /	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Adresse postale		Ville	Province	Code postal		Résidence <input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/>	
Numéros de téléphone :		DOMICILE - -	TRAVAIL - -	CELLULAIRE - -	TÉLÉCOPIEUR - -		
Adresse d'expédition : (si différente de l'adresse postale). Il doit s'agir d'une adresse physique.							
Adresse		Ville	Province	Code postal		Résidence <input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/>	
Courriel :							
Nom de la marraine ou du parrain				Son n° RCN		Son n° de téléphone	
						- -	

<p>RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PAIEMENT DE LA TROUSSE D'ADHÉSION DU DISTRIBUTEUR</p> <p>Trousse d'adhésion du distributeur : 50 \$ + taxes de vente = _____</p> <p><input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> MasterCard <input type="checkbox"/> Amex</p> <p>Numéro de la carte : _____</p> <p>Date d'expiration : _____</p> <p>Signature (telle qu'elle apparaît sur la carte) : X _____</p> <p>Adresse de facturation du détenteur de la carte : _____</p> <p><small>(Remarque : Si les renseignements relatifs au paiement ne sont pas fournis pour la trousse d'adhésion, la demande de distributeur ne sera pas traitée.)</small></p>	<p>VEUILLEZ PRÉCISER LE NIVEAU D'ADHÉSION</p> <p><input type="checkbox"/> Distributeur au détail Recevoir une trousse commerciale</p> <p><input type="checkbox"/> Affilié (minimum de 750 commandes VP) Recevez une trousse commerciale</p> <p><input type="checkbox"/> Affilié clé (minimum de 1 500 commandes VP) Recevez une trousse commerciale</p> <p><input type="checkbox"/> Affilié senior (minimum de 3 000 commandes VP) Recevez une trousse commerciale</p> <p>(Veillez remplir une demande séparée pour le Maître affilié, le cas échéant.)</p>
---	--

CONTRAT DE DISTRIBUTION

1. Dès l'acceptation par RELIV, Inc. («RELIV»), de la demande susmentionnée, le/la soussigné(e) (le/la «Distributeur/trice») deviendra un/une Distributeur/trice indépendant(e) de Reliv et sera autorisé(e), pour la durée du présent contrat, d'acheter les produits RELIV, de les promouvoir, et de les vendre. Le/la Distributeur/trice convient de déployer ses meilleurs efforts afin de promouvoir et de vendre les produits RELIV, conformément aux modalités du présent contrat. Le/la Distributeur/trice comprend et convient que son objectif principal en tant que Distributeur/trice de RELIV, est la promotion et la vente des produits RELIV.

2. Reliv convient qu'elle déploiera ses meilleurs efforts afin de fournir au/à la Distributeur/trice, dès réception de son paiement, tous les produits Reliv qu'il/elle demande. Reliv aura le droit de changer les prix de ses produits et ce, à n'importe quel moment, en le notifiant à l'avance, et ce changement prendra effet à la date indiquée.

3. Cette entente intégrée et est assujettie à toutes les modalités stipulées dans le Guide du distributeur Reliv et dans les documents Reliv destinés aux distributeurs. Reliv se réserve le droit d'altérer, de modifier, d'ajouter ou de supprimer toute disposition ou toute modalité du Guide du distributeur ou de toute documentation Reliv en expédiant, en tout temps, un avis écrit aux distributeurs; de plus, lesdits changements deviennent partie intégrante de cette Entente. Le distributeur reconnaît avoir consulté les politiques et procédures de Reliv, confirme les avoir compris et accepte de se conformer aux modalités et conditions qui y sont stipulées. **Le distributeur reconnaît que les politiques et procédures sont et ont été accessibles pour consultation à la demande de Reliv et/ou peuvent être visionnées sur le site Web de Reliv, http://content.reliv.com/Pol&Proc_CA.pdf**

4. La durée du présent contrat sera pour une période d'une année, à compter de la date de son acceptation par RELIV, sous réserve du droit de Reliv de le résilier, conformément aux dispositions énoncées dans les présentes. Le/la Distributeur/trice peut renouveler le contrat présent à l'expiration de la durée initiale, ou de n'importe quelle durée de renouvellement, et ce pour une durée de renouvellement d'une année, en payant à Reliv les frais de renouvellement annuel dans le délai qu'elle a stipulé pour un tel renouvellement. Reliv peut résilier le présent contrat et terminer la situation du/de la Distributeur/trice en tant que Distributeur/trice RELIV, à compter de l'expiration de la durée initiale ou de n'importe quelle durée de renouvellement, à sa seule discrétion, avec ou sans cause, en lui donnant un préavis écrit plus de 30 jours avant cette date

d'expiration. Le/la Distributeur/trice peut résilier le présent contrat et terminer sa situation en tant que Distributeur/trice RELIV, à n'importe quel moment, par un préavis donné à RELIV. Reliv peut résilier le présent contrat et terminer la situation du/de la Distributeur/trice, en tant que Distributeur/trice RELIV, à n'importe quel moment, avec cause, tel qu'il est stipulé dans les Politiques et les Procédés RELIV. Dès l'expiration ou la résiliation du présent contrat, conformément aux dispositions énoncées dans les présentes, tous les droits et les obligations du/de la Distributeur/trice et de RELIV, en vertu des présentes, cesseront et prendront fin, à l'exception des droits ou des obligations qui sont stipulés dans les présentes comme devant subsister à l'expiration ou à la résiliation du contrat. Ces droits et ces obligations subsisteront à n'importe quelle expiration ou résiliation du contrat, et continueront de lier les parties conformément à leurs modalités.

5. Le/la Distributeur/trice reconnaît et convient que toutes les informations concernant les Distributeurs/trices RELIV, y compris, et sans s'y limiter, les noms, les adresses, les numéros de téléphone, l'historique, et autres informations se rapportant aux Distributeurs/trices RELIV, qu'ils soient compilés ou indiqués individuellement (ci-après les « informations confidentielles »), ont été obtenus par Reliv moyennant de grands efforts et des frais. Ceux-ci ont une grande valeur pour RELIV, qui les conserve en tant qu'informations confidentielles et secrets du métier. En outre, le/la Distributeur/trice reconnaît et convient que n'importe quelle information confidentielle qu'il/elle a reçue ou obtenue, que ce soit sous forme de listes établies par RELIV, ou autrement, est à titre confidentiel et à la condition et avec la promesse qu'il/elle doit tenir ces informations comme confidentielles. Le/la Distributeur/trice convient qu'il/elle ne divulguera aucune information confidentielle à n'importe quelle personne, sauf sur autorisation expresse de RELIV, donnée par écrit, et il/elle n'utilisera aucune information confidentielle à n'importe quelle fin, autre que l'accomplissement de ses fonctions et obligations en tant que Distributeur/trice RELIV. En outre, le/la Distributeur/trice convient que, pendant la durée du présent contrat et de toute durée de renouvellement, et pendant une période de 18 mois à compter et après l'expiration ou la résiliation de celui-ci, il ou elle, que ce soit directement ou indirectement, (i) ne sollicitera, ne recommandera, ne suggérera ni n'incitera (toute) Distributeur/trice Reliv à devenir un (e) Distributeur/trice pour, ni autrement à s'associer avec, une personne ou une entreprise autres que RELIV, qui font des affaires en commercialisant ou en vendant des produits

ou des services quelconques par le moyen de toutes ventes directes, de commercialisation par réseautage ou d'une méthode ou d'une organisation de commercialisation à paliers multiples, (ii) ne sollicitera pour la vente, ni ne vendra des produits ou des services quelconques à n'importe quel(le) Distributeur/trice RELIV, autres que les produits ou les services vendus par RELIV. Le/la Distributeur/trice reconnaît et convient que les dispositions qui précèdent sont raisonnables et nécessaires à la protection des intérêts de Reliv et de ses précieuses relations d'affaires. Tous les droits et les obligations énoncés dans le présent paragraphe subsisteront après toute expiration ou résiliation du présent contrat.

6. Le présent contrat, qui réunit les politiques et les procédés concernant le/la Distributeur/trice, sera régi par les lois de l'État du Missouri et sera interprété conformément à celles-ci. Toutes et chacune des contestations découlant du présent contrat et des politiques et des procédés concernant le/la Distributeur/trice ou s'y rapportant, seront résolues et déterminées par arbitrage, conformément aux statuts et règlements existant à ce moment-là de l'American Arbitration Association (l'Association d'arbitrage américaine). Le lieu exclusif d'un tel arbitrage sera Chicago, en Illinois. La décision du ou des arbitres sera définitive et irrévocable pour les parties aux présentes. Toutes les demandes d'arbitrage du/de la Distributeur/trice seront déposées par celui-ci ou celle-ci dans les soixante (60) jours qui suivent la survenance de l'événement ou de l'action faisant l'objet de la contestation. L'omission, par le/la Distributeur/trice de faire une demande d'arbitrage dans ce délai prescrit, entraînera sa renonciation et la perte de toutes ses demandes, en ce qui concerne cette contestation. Nonobstant ce qui précède, Reliv aura le droit d'intenter un procès dans une cour de juridiction compétente, en vue d'obtenir une injonction, temporaire ou permanente, ou autre redressement équitable, afin d'empêcher ou d'interdire au/à la Distributeur/trice de commettre une violation de ses obligations en vertu des présentes, et elle aura le droit d'inclure dans cette action en justice toutes et chacune des demandes qu'elle aura.

7. Le/la Distributeur/trice, en apposant sa signature ci-dessous, vérifie que les informations qui précèdent sont correctes et qu'il ou elle comprend le Guide de Distribution RELIV, y compris les politiques et les procédés qu'il contient et qui sont intégrés dans les présentes, et il/elle accepte ces documents. Le présent contrat constitue le contrat entier passé entre les parties.

CE CONTRAT CONTIENT UNE DISPOSITION D'ARBITRAGE IRRÉVOCABLE QUI PEUT ÊTRE IMPOSÉE PAR LES PARTIES.

SIGNATURE DU DEMANDEUR PRINCIPAL

Date

Signature du Co-demandeur

Date

2/16 CAN FR

5/16